

Joëlle Le Marec

*École normale supérieure,
Lettres et sciences humaines (ENS-LSH), Lyon*

USAGES : PRATIQUES DE RECHERCHE ET THÉORIE DES PRATIQUES

Quels sont les liens qui existent aujourd'hui entre le commentaire des travaux de Certeau, son projet théorique initial, et la dimension communicationnelle des pratiques sociales ?

On le sait, c'est moins le projet de Certeau (contribuer à une théorie des pratiques, sur la base d'une critique serrée des positions de Foucault et Bourdieu) que les thèmes créés par son art de dire, qui ont inspiré une certaine conception des usages se réclamant de sa démarche. C'est pourquoi la critique des études d'usage vise parfois à travers elles la fortune narrative de la légende des usagers-braconniers. Cette réaction critique est portée par des courants de recherche sur la culture ou sur les médias. Ceux-ci mettent en cause une structuration de la recherche par la figure des rapports de force entre une sphère de la production et une sphère de la réception. Cette mise en cause sauve ce champ de recherche de sa captation par les formes narratives autour de l'usager comme héros mineur. De travaux sur les usages et les médiations¹ se développent contre une structuration bipolaire des rapports sociaux (rapports dominants/dominés, rapports de production/consommation, rapports d'émission/réception, rapports d'offre/demande, etc.). Cette même structuration est continuellement bousculée, soit par des modes de problématisation des usages qui prennent en compte la diversité des courants de recherche, soit au contraire par la spécialisation des recherches sur les usages sur certaines dimensions spécifiques²: cognitives ou interactionnelles par exemple.

Cependant, il est difficile de réellement s'affranchir de cette bi-polarisation dans la mesure où elle structure une demande politique de recherche sur les usages : on attend des chercheurs des résultats sur les processus de diffusion et d'appropriation. La trajectoire des travaux sur les usages est donc orientée par une forme narrative qui l'inscrit dans des récits servant la mise en forme de positions politiques.

Or, l'équilibre des positions politiques a changé, elles se sont parfois inversées depuis 1981. C'est le point que nous voulons développer. La recherche sur les usages n'est pas le thème de cet article. Ce n'est qu'un

moyen d'observer comment le projet d'une théorie des pratiques, qui était l'ambition de Certeau, peut prendre toute sa portée en déplaçant la manière dont est habituellement posé le rapport entre les travaux de Certeau et les études d'usages. Ce projet d'une théorie des pratiques est souvent oublié dans la référence à un auteur pourtant presque trop cité. Cet oubli est peut-être lié à la manière dont Certeau a lui-même construit le rapport entre l'ambition d'une théorie des pratiques et l'écriture de sa propre pratique. Il n'a jamais créé d'espace propre qui aurait permis d'autonomiser des problématiques, dès lors dépendantes de contextes politiques désormais datés et situés. Celles-ci ont continué de faire trop visiblement corps avec des enjeux idéologiques qui ne sont plus revendiqués par les chercheurs comme étant le substrat implicite et naturel de leur production de recherche. C'est pourtant cette capacité à laisser les traces des dimensions contextuelles de la pratique qui nous permet aujourd'hui d'aller chercher chez Certeau une réflexion qui fait écho à des préoccupations très vives dans le champ des sciences de la communication : celle qui articule l'ambition de théoriser les pratiques à la nécessité d'une réflexion sur les conditions de sa propre pratique de recherche.

Le contexte institutionnel dans lequel se sont ancrées les études de Certeau était celui de la commande d'études émanant du secrétariat d'état à la culture en 1974. Sa recherche répondait moins à une demande qu'elle ne profitait d'une occasion pour se glisser dans le réseau de liens articulant politique de recherche et politique culturelle.

Aujourd'hui, une partie des études d'usage³ se déploie dans un autre contexte : elles font l'objet de commandes prioritaires, dans le cadre politique de la « société de l'information », pour soutenir le développement du marché des technologies, en situation paradoxale de contribuer au renforcement d'un ancrage politique de la recherche qui est en rupture avec la perspective théorique qui les fonde. L'analyse de la croyance formulée par Certeau peut d'ailleurs constituer une critique directe de l'orientation actuelle de ce courant, centré sur l'acceptabilité des technologies, et sous-tendu par un objectif de rationalisation : comment réinvestir l'élucidation de ce que les gens font au nom de ce qu'ils croient dans la production de dispositifs « adaptés » aux usages, ou dans la diffusion de savoirs sociaux qui projettent dans les dispositifs des valeurs dont on espère qu'elles capteront « l'énergie croyante »⁴ des usagers ? La recherche est sommée de s'investir dans la rationalisation technique croissante de l'observation des usages, laquelle participe à une stratégie de « quadrillage policier » des pratiques et des significations non encore inscrites. Or, selon Certeau, c'est cette dynamique qui vide les institutions de leur crédibilité, et à laquelle échappe de toute façon la dimension symbolique des pratiques.

L'ironie du sort est là : la recherche sur les usages n'a jamais été aussi encouragée, financée, prise en compte par les politiques de recherche, aux niveaux national et européen. Dès 1992, Yves Toussaint et Philippe Mallein avaient analysé le positionnement de la recherche par rapport à des enjeux prospectifs dans le champ des télécommunications (Toussaint et Mallein, 1992). Depuis, la demande de connaissances sur les usages émanant d'institutions publiques commanditaires ou partenaires s'est en effet développée. Une partie de ma propre production est liée au secteur d'études et de la recherche développé par des organismes publics, par exemple la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou ou la Cité des sciences et de l'industrie (Le Marec, 2001).

Or, la demande institutionnelle suscite depuis longtemps le soupçon permanent de collusion avec des intérêts de connaissance qui émanent d'autres univers que la communauté scientifique (Lacroix et *al.*, 1992). Mais précisément, cette demande témoigne d'enjeux trop sensibles pour que la recherche n'en fasse pas un objet de réflexion.

Le problème est aggravé par le fait que la perspective de Certeau a de toute façon bien du mal à se maintenir pour d'autres raisons. L'une d'elles tient à la mutation du contexte d'analyse du rapport aux technologies de la communication (Tic) qui n'était pas jusqu'en 1980 celui du rapport au marché, mais à la production culturelle légitime. C'est pourquoi le cadre temporel était différent de celui dans lequel se place l'observation des usages des Tic. Le registre des tactiques suppose, sinon un espace propre, du moins un temps qui peut permettre à l'usage de se développer et de construire des récits. Le temps, qui crée l'occasion, joue en faveur de l'utilisateur. Or, le marché des Tic impose un cadre temporel qui est celui de la succession des technologies dernières nées. Il devient difficile de produire des récits qui mettraient en forme le lent procès d'une technologie travaillée par les pratiques sociales⁵. Nous sommes nombreux à avoir analysé les usages pionniers, de la télématique ou des cédéroms par exemple. Lors d'une étude menée en 1996 sur les premiers usages des cédéroms de musées (Davallon et al., 2000), certains enquêtés s'étaient récemment équipés de lecteurs de vidéodisques déjà obsolètes et inutiles au moment de l'enquête. Ils avaient intégré cet « échec » dans une histoire qui pouvait lui donner un sens positif, en l'occurrence le récit de la participation au développement d'une innovation, au nom de laquelle on assumait une part des risques liés à toute démarche pionnière. Il n'est pas sûr que de l'effort déployé alors pour exploiter un échec au plan symbolique puisse encore s'appliquer au cycle de disparition/apparition des Tic...

Ce contexte met en crise une certaine collaboration optimiste entre le chercheur et l'utilisateur ordinaire occupés à la même tâche, celle de fabriquer des histoires. L'un intègre l'objet au fil de sa propre vie, l'autre l'intègre au fil d'un ensemble de connaissances cumulatives. Si font défaut, non seulement l'espace propre, mais aussi le temps, alors il faut renoncer à pouvoir observer des usages dans la perspective qui prévalait dans les années 1980, confiante et sûre de sa richesse. Il faut affronter le fait que les choses ne se passent pas selon la logique des modèles de fonctionnement social qui sous-tendaient à la fois les pratiques et la recherche sur les pratiques.

Une théorie des pratiques

Cependant, si l'on reprend la question de Certeau (une théorie des pratiques est-elle possible?) celle-ci éclaire la manière dont les sciences de la communication, notamment à partir des études d'usages, ont tenté d'apporter leur contribution à cette question qui traverse toutes les sciences sociales.

Les sciences de la communication sont particulièrement concernées par les études d'usages, du simple fait que les Tic constituent une bonne partie de leurs objets de prédilection. Mais cette raison en masque d'autres, plus intéressantes : d'une part le rapport particulier que l'approche communicationnelle entretient avec les pratiques de recherche constituées, et d'autre part la manière dont cette approche pose la question de l'étude des pratiques sociales.

Yves Jeanneret a explicité ce double rapport entre la pratique de recherche et la volonté de théoriser les pratiques (Jeanneret, 1995). Ce rapport est saisi d'abord par une manière d'user de disciplines intellectuelles constituées ailleurs qu'en communication pour traiter des problématiques

communicationnelles. Il est saisi ensuite dans le lien entre la communication et les pratiques sociales. Il pose la recherche comme étant une pratique pour laquelle le chercheur fait usage des arts de faire qu'il a acquis par sa formation, au sein un espace théorique qui n'est pas nécessairement impliqué par ces arts de faire. Ce n'est pas parce qu'on a recours à l'analyse littéraire qu'on se situe dans le champ des études littéraires.

La portée de ce rapport à la pratique dépasse les sciences de la communication, mais celles-ci sont particulièrement concernées dans la mesure où la plupart des chercheurs doivent y assumer une dissociation entre des modes de faire acquis dans des champs constitués et des objets construits en dehors des cadres théoriques à partir desquels ont été élaborés ces modes de faire. Pour bien apprécier cette spécificité, il faut revenir à la position développée par Pierre Bourdieu dans *Le sens pratique*. Bourdieu pose le lien entre la nécessité de penser le rapport à la pratique et la volonté de réfléchir à une théorie des pratiques. Sa proposition consiste en un effort d'«objectivation de la relation objectivante», en «une analyse de la logique spécifique et des conditions sociales de possibilité de la connaissance savante (et tout spécialement des théories de la pratique qu'elle engage implicitement) qui est inséparablement une analyse de la logique spécifique de la connaissance pratique» (Bourdieu, 1980, p. 50). Le sociologue parle sociologiquement de la pratique sociologique. Il ne parle certes pas des usages de la discipline pratique, mais tout au contraire du biais que représenterait la conversion d'une discipline pratique en un art de faire qui assumerait sa dimension implicite et incorporée, et l'exploiterait au bénéfice d'une expertise de recherche.

Le lien entre communication et théorie des pratiques est posé sur un second plan. Pour quiconque assume la dimension symbolique des pratiques sociales, il est impossible de prétendre observer la société de l'extérieur au moyen de procédures techniques transparentes aux faits observés. «On voit bien dès lors en quoi la communication peut devenir légitimement une question transversale pour les sciences de l'homme: non pas en ce qu'elle fournirait une matrice de pensée pour toutes les activités humaines, mais parce quelle mine définitivement les paradigmes mécanistes de l'action sociale. La considération attentive des pratiques de communication ne dissipe pas l'objet sociologique, mais introduit des ruptures irréversibles dans la façon de penser. Elle impose au premier chef la nécessité de constituer une théorie complexe de la pratique.» (Jeanneret, 1995, p. 84).

Se situer en sciences de la communication, c'est se mettre en situation d'assumer un paradoxe qui traverse toutes les sciences de l'homme, mais qui est aggravé en sciences de la communication. Comment mobiliser des communications sociales instrumentalisées en tant qu'outils d'observation et de recueil de données, au bénéfice de l'élaboration d'un savoir sur la dimension symbolique des pratiques sociales ?

Le problème n'est pas neuf et de nombreux sociologues et ethnologues en ont proposé des formulations très fines, qui consistent souvent en une explicitation des exigences de réflexivité imposées par le fait qu'il n'existe nul espace d'où la recherche pourrait échapper aux pratiques et aux langages qu'elle décrit⁶. Les principales formulations concernent deux catégories de lieux et de temps qui structurent la pratique de recherche: le terrain et l'interprétation. Le terrain est posé comme le lieu et le temps d'interactions avec le monde étudié, moment dangereux d'une implication directe du chercheur dans la construction et la circulation de savoirs sociaux ordinaires. Aux lieux et temps du terrain succèdent les lieux et temps de l'interprétation, phase par laquelle se maîtrise *a posteriori* l'effet du terrain sur le chercheur.

Le terrain : articulation entre modèles

On peut proposer une conception du terrain fondée sur une approche communicationnelle de la pratique (Le Marec, 2002, p. 57). Le terrain, souvent mobilisé comme un découpage complexe servant à la fois au cadrage de la recherche dans des univers sociaux, au recueil de données, et à leur interprétation contextualisée, ne peut pas cumuler toutes ces qualifications. On peut discriminer ce qui est terrain au sens d'unité spatiale et temporelle socialement pertinente du point de vue des acteurs qui la vivent comme telle (une bibliothèque, une école), et ce qui est terrain au sens d'unité d'observation de phénomènes pertinents du point de vue du chercheur. Le terrain devient alors une catégorie complexe structurée par le rapport entre les communications sociales instrumentalisées pour les besoins de l'enquête, et les communications sociales constituées en données ou en objets.

C'est ainsi que le terrain est d'abord un lieu qui a une pertinence sociale comme lieu de pratiques qui se mettent volontairement en rapport les unes avec les autres. Mais il est ensuite un «lieu» reconfiguré par la recherche, borné cette fois par les contraintes théoriques et empiriques. Son découpage nécessite d'assumer une part de responsabilité dans la fixation de ce qui en fait partie et de ce qui lui est extérieur. C'est parce que cette responsabilité est exercée face à des collègues et des pairs qu'elle est justifiable. Les communications sont centrales pour assurer, garantir et réguler l'ensemble de ces transformations.

Si l'on considère le terrain comme lieu structuré à la fois par les communications sociales et par les communications instrumentalisées dans la pratique scientifique, alors les unités que l'on peut y collecter peuvent être les situations où l'on garde vivante l'articulation entre les deux plans. Comment découper de telles unités qui ne détruisent pas les phénomènes de communication qu'on prétend étudier, au moyen des pratiques de recherche assumées elles-mêmes comme des communications et non comme des techniques transparentes aux faits auxquels on les applique ?

La question nécessite de rompre avec les limites liées à la spécialisation technique de l'enquêteur, ou à ses prédilections. Le chercheur peut avoir une préférence intime pour les données textuelles c'est-à-dire pour ce qui est déjà inscrit, ou bien à l'opposé pour ce qui n'est pas encore inscrit ni symbolisé, mais qui se manifeste dans l'enquête.

Ces prédilections sont mises en question si l'intérêt pour les pratiques de communication est plus fort que l'intérêt pour les textes et les œuvres d'une part, pour les rapports sociaux d'autre part. Les unités découpées sont alors des *composites* qui articulent des situations, des objets et de discours. Se donner pour objectif le repérage de ces unités complexes organisées par les communications revient à tenter de faire cheminer le plus longtemps possible, du terrain vers le laboratoire, les articulations qui constituent les pratiques sociales en unités complexes émergeant de la pratique de recherche elle-même. Ce sont les usages qui ont été pour moi le moyen de faire le lien, au moyen des composites, entre la pratique de recherche par la communication, et une analyse des pratiques complexes⁷.

Retour aux usages par les pratiques de communication

Le problème posé par la recherche sur les usages dans la durée, année après année, contexte par contexte, technologie par technologie a été le suivant : comment objectiver et articuler des phénomènes et des objets sociaux dans le registre du savoir scientifique en s'appuyant sur une notion qui existe avant ses conceptualisations en sociologie et en communication, une notion traversée de part en part par des phénomènes eux-mêmes, puisque ceux-ci sont saisis dans des communications sociales qui mobilisent la référence à d'autres communications sociales ?

Les usages, d'abord constitués en moyens d'accès à des phénomènes sociaux indépendants des pratiques de recherche, ouvrent, grâce aux situations d'enquête qu'ils rendent observables, la voie à la nécessité de penser le rapport à la pratique pour analyser les pratiques.

De ce point de vue, on retrouve non seulement la question qui sous-tendait le projet de Certeau, mais aussi la dynamique de son rapport à la pratique de recherche, dans un contexte où cependant tout a changé. Derrière les usages, subsiste le projet d'une théorie des pratiques, à laquelle peut contribuer l'approche communicationnelle.

NOTES

1. Voir notamment, dans le champ de la communication Davallon (1999), Fichez (1998), Gellereau (2000), Jacquinet et Monnoyer-Smith (1999). Dans le champ sociologique, les travaux Centre de sociologie de l'innovation de l'École des Mines ont été fondateurs d'une sociologie des médiations très attentive à ce qui fait «tenir ensemble» des acteurs, des objets, des discours, plus qu'à ce qui distribue ces acteurs, objets, discours dans des pôles ordonnés.
2. Thierry Vedel tente de ré-articuler plusieurs des modèles bipolaires qui structurent les recherches sur les usages, au profit d'un schéma ouvert dans lequel les courants prennent en charge préférentiellement certaines dimensions des phénomènes, au sein d'une vision politique collective qui intègre la pluralité de ces courants (Vedel, 1994). Josiane Jouët et Serge Proulx ont également problématisé la répartition des courants de recherche sur les usages dans des visions qui prennent en compte le contexte d'une évolution des paradigmes dominants en sciences sociales (Jouët, 2000 ; Proulx, 2001).
3. Il ne s'agit évidemment pas de rendre compte ici de l'ensemble des courants de recherche sur les usages.
4. L'expression est celle de Certeau, dans son analyse des avatars du croire dans nos sociétés.
5. Pour un ancrage des recherches sur les usages sur les temporalités historiques, voir Perriault (1986).
6. Pour une très belle formulation du paradoxe de l'observation en sciences humaines, voir Schwartz (1993).
7. Voir Le Marec et Babou (2003). L'ouvrage publie les résultats d'une recherche collective menée en réponse à un appel à recherche lancé par la direction du livre et de la lecture (ministère de la Culture et de la Communication) et piloté par la Bibliothèque publique d'information : «Écrans de réseaux, vers une transformation des rapports à l'écrit ?».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDIEU, P., *Le Sens pratique*, Paris, éditions de Minuit, 1980.
- DAVALLON, J., *L'Exposition à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- DAVALLON, J., GOTTESDIENER, H., LE MAREC, J., *Premiers usages des cédéroms de musées*, Dijon, OCIM, 2000.
- FICHEZ, E., «Industrialisation contre médiation», in MOEGLIN, P. (dir.), *L'Industrialisation de la formation, état de la question*, Paris, CNDP, 1998.
- JEANNERET, Y., *Hermès au carrefour: éléments d'analyse littéraire de la culture triviale*, Essai pour l'habilitation à diriger les recherches, Paris 7, université Denis Diderot, 1995.
- GELLEREAU, M. (dir.), *Médiation des cultures*, Lille, éditions de l'université de Lille 3, collection travaux et recherches, 2000.
- JACQUINOT, G., MONNOYER, L. (dir.), *Hermès*, n° 25, Paris, CNRS Éditions, 1999.
- JOUET, J., «Retour critique sur la sociologie des usages», *Réseaux*, n° 1000, 2000.
- LACROIX, J.-G. , MOEGLIN, P., TREMBLAY, G., «Usages de la notion d'usages. NTIC et discours promotionnels au Québec et en France», in *Société française des sciences de l'information et de la communication*, 1992, p. 241-248.
- LE MAREC, J., «L'analyse des usages en construction: quelques points de méthode», in GUICHARD, E. (dir.), *Comprendre les usages de l'Internet*, Paris, Presses de l'ENS, 2001.
- LE MAREC, J., *Ce que le «terrain» fait aux concepts: vers une théorie des composites*, Habilitation à diriger des recherches, Paris 7, université Denis Diderot, 2002.
- LE MAREC, J, BABOU, I., «De l'étude des usages à une théorie des "composites": objets, relations et normes en bibliothèque», in SOUCHIER, E., JEANNERET, Y. ET LE MAREC, J. (dir.), *Lire, écrire, récrire... Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, BPI, 2003.
- PERRIAULT, J., *La Logique de l'usage: essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1986.
- PROULX, S., «Usages des technologies de l'information et de la communication: reconsidérer le champ d'étude», XII^e congrès des sciences de l'information et de la communication Unesco (Paris), du 10 au 13 janvier 2001.
- SCHWARTZ, O., *Post-face: l'Empirisme irréductible*, in ANDERSON, N., (édition originale de 1923), *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993.
- TOUSSAINT, Y., MALLEIN, P., «Diffusion, médiation, usages des technologies de la communication et de l'information», *Culture Technique*, 24, 1992.
- VEDEL, Th., «Introduction à une socio-politique des usages», in VITALIS, A. (dir.), *Médias et nouvelles technologies, pour une socio-politique des usages*, Rennes, Apogée, 1994, p. 13-34.